


Thématique	Modalités de réception des dossiers	Modalités d'accueil dans le service	Horaires permanence téléphonique	Contacts
<b>Aérien</b> (manifestations ariennes, drones, lâcher de ballons, travail aérien, ZIT, ZRT ...)	Envoyez votre dossier par courrier à : Préfecture de la Haute-Marne Service Sécurités Polices Administratives 89 rue victoire de la Marne CS 42011 52011 CHAUMONT Cedex  Envoyez votre dossier par courriel : Aéronautique : <a href="mailto:pref-declaration-drones@haute-marne.gouv.fr">pref-declaration-drones@haute-marne.gouv.fr</a>  Lâcher de ballons/lanternes : <a href="mailto:pref-defense-protection-civile@haute-marne.gouv.fr">pref-defense-protection-civile@haute-marne.gouv.fr</a>	Ce service ne reçoit pas de public  Pour toutes questions aéronautiques : DGAC et/ou Alpha Tango  Lâcher de ballons/lanternes : formulaire disponible sur le site internet <a href="http://www.haute-marne.gouv.fr">www.haute-marne.gouv.fr</a> rubrique démarches administratives – polices administratives – lâcher de ballons/lanternes	Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30	03.25.30.22.03
<b>Artifices - Pyrotechnie</b>	Envoyez votre dossier par courrier à : Préfecture de la Haute-Marne Service Sécurités Polices Administratives 89 rue victoire de la Marne CS 42011 52011 CHAUMONT Cedex  Envoyez votre dossier par courriel : <a href="mailto:pref-defense-protection-civile@haute-marne.gouv.fr">pref-defense-protection-civile@haute-marne.gouv.fr</a>	Ce service ne reçoit pas de public  CERFA disponible sur le site internet : <a href="http://www.haute-marne.gouv.fr">www.haute-marne.gouv.fr</a> rubrique démarches administratives – spectacle pyrotechniques	Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30	03.25.30.22.03
<b>Armes</b>	<b>Uniquement pour les armes de catégorie B</b> Envoyez votre dossier par courrier à : Préfecture de la Haute-Marne Service des Sécurités 89 Rue Victoire de la Marne CS 42011 52011 CHAUMONT Cedex	Ce service n'accueille pas le public	Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	03 25 30 22 06
<b>Associations</b>	<b>Uniquement arrondissement de Chaumont</b> Envoyez votre demande par courrier à : Préfecture de la Haute-Marne BRGAE 89 Rue Victoire de la Marne CS 42011 52011 CHAUMONT Cedex  ou par courriel à : <a href="mailto:pref-associations@haute-marne.gouv.fr">pref-associations@haute-marne.gouv.fr</a>  ou par télédéclaration : <a href="https://www.service-public.fr/associations">https://www.service-public.fr/associations</a>	<b>Uniquement arrondissement de Chaumont</b> Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	<b>Uniquement arrondissement de Chaumont</b> Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	<b>Uniquement arrondissement de Chaumont</b>  03 25 30 22 12  <a href="mailto:pref-associations@haute-marne.gouv.fr">pref-associations@haute-marne.gouv.fr</a>

Thématique	Modalités de réception des dossiers	Modalités d'accueil dans le service	Horaires permanence téléphonique	Contacts
<b>Attestation de permis de chasser</b>	Envoyez votre demande à : Préfecture de la Haute-Marne Service des Sécurités 89 Rue Victoire de la Marne CS 42011 52011 CHAUMONT Cedex	Ce service n'accueille pas le public	Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	03 25 30 22 06
<b>Commissions médicales primaires (CMP) Alcoolémie / stupéfiants</b>	<b>Uniquement pour l'arrondissement de Chaumont :</b> <a href="https://www.haute-marne.gouv.fr/booking/create/9912">https://www.haute-marne.gouv.fr/booking/create/9912</a>	<b>Prendre rendez-vous en ligne :</b> site <a href="http://www.haute-marne.gouv.fr/">www.haute-marne.gouv.fr/</a> Démarches administratives /cliquez sur l'onglet  ► <b>Visites médicales</b>	Ce service n'accueille pas le public hors rendez-vous	Ce service n'accueille pas le public hors rendez-vous
<b>Débit de boissons</b>	Envoyez votre demande à : Préfecture de la Haute-Marne Service des Sécurités 89 Rue Victoire de la Marne CS 42011 52011 CHAUMONT Cedex	Ce service n'accueille pas le public	Ce service n'accueille pas le public	Ce service n'accueille pas le public
<b>Droit au séjour des étrangers</b>	Consultez la rubrique Etrangers en France <a href="https://www.haute-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France">https://www.haute-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France</a>	<b>Prendre rendez-vous en ligne :</b> site <a href="http://www.haute-marne.gouv.fr/">www.haute-marne.gouv.fr/</a> Démarches administratives /cliquez sur l'onglet  ► <b>titre de séjour</b>  <b>Accueil physique :</b> Les lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 11h15 et de 13h30 à 16h00 Le vendredi : de 8h45 à 11h15 <b>Fermé le mercredi</b>	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 <b>uniquement</b>	03 25 30 52 67  Aucun renseignement sur l'état d'avancement d'un dossier de demande de titre de séjour ne sera communiqué par téléphone  <a href="mailto:pref-etangers@haute-marne.gouv.fr">pref-etangers@haute-marne.gouv.fr</a>
<b>Élections</b>	Toutes les informations sur : <a href="https://www.haute-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-vie-citoyenne/Elections">https://www.haute-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-vie-citoyenne/Elections</a>	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	03 25 30 22 07  <a href="mailto:pref-elections@haute-marne.gouv.fr">pref-elections@haute-marne.gouv.fr</a>

Thématique	Modalités de réception des dossiers	Modalités d'accueil dans le service	Horaires permanence téléphonique	Contacts
<b>Exercice du droit d'option au service national pour les personnes possédant la double nationalité franco-algérienne</b>	Prendre rendez-vous auprès du service pendant les horaires de permanence téléphonique ou par mail	Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	03 25 30 22 12 <a href="mailto:pref-associations@haute-marne.gouv.fr">pref-associations@haute-marne.gouv.fr</a>
<b>Finances locales</b>	Toutes les informations sur : <a href="https://www.haute-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-territoriales">https://www.haute-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-territoriales</a>	Ce service n'accueille pas le public	Ce service n'accueille pas le public	<a href="mailto:pref-bfl@haute-marne.gouv.fr">pref-bfl@haute-marne.gouv.fr</a>
<b>Funéraire</b>	<b>Agrément</b> : envoyez votre demande par courrier à : Préfecture de la Haute-Marne BRGAE 89 Rue Victoire de la Marne CS 42011 52011 CHAUMONT Cedex  <b>Transport de corps</b> : envoyez votre demande par courriel à : <a href="mailto:betty.collin@haute-marne.pref.gouv.fr">betty.collin@haute-marne.pref.gouv.fr</a>  Toutes les informations sur : <a href="https://www.haute-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Professions-reglementees/Funeraire/Activite-funeraire">https://www.haute-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Professions-reglementees/Funeraire/Activite-funeraire</a>	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	03 25 30 22 21 <a href="mailto:betty.collin@haute-marne.pref.gouv.fr">betty.collin@haute-marne.pref.gouv.fr</a>
<b>Manifestations sportives</b>	<b>Uniquement pour l'arrondissement de Chaumont</b> : Préfecture de la Haute-Marne Service des Sécurités 89, rue Victoire de la Marne CS 42011 52011 CHAUMONT Cedex	Ce service n'accueille pas le public	Ce service n'accueille pas le public	<b>Uniquement pour l'arrondissement de Chaumont</b> :  <a href="mailto:pref-manifestations-sportives@haute-marne.gouv.fr">pref-manifestations-sportives@haute-marne.gouv.fr</a>
<b>Médailles</b>	Toutes les informations sur : <a href="https://www.haute-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Distinctions-honorifiques-medailles-d-honneur">https://www.haute-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Distinctions-honorifiques-medailles-d-honneur</a>	Ce service n'accueille pas le public Pour toutes questions, contactez le service pendant les horaires de permanence téléphonique	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30	03 25 30 20 82 <a href="mailto:pref-decorations@haute-marne.gouv.fr">pref-decorations@haute-marne.gouv.fr</a>

Thématique	Modalités de réception des dossiers	Modalités d'accueil dans le service	Horaires permanence téléphonique	Contacts
<b>Professionnels de l'automobile</b>	Toutes les informations sur la procédure et lien pour effectuer la pré-demande en ligne : <a href="https://pha.ants.gouv.fr/tout-savoir/devenir-un-professionnel-habilite-a-l-immatriculation/habilitation-au-siv">https://pha.ants.gouv.fr/tout-savoir/devenir-un-professionnel-habilite-a-l-immatriculation/habilitation-au-siv</a> avant l'envoi par courrier de la ou de(s) convention(s) et des pièces justificatives à : Préfecture de la Haute-Marne BRGAE 89 Rue Victoire de la Marne CS 42011 52011 CHAUMONT Cedex	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	03 25 30 22 13 <a href="mailto:pref-siv@haute-marne.gouv.fr">pref-siv@haute-marne.gouv.fr</a>
<b>Revendeurs d'objets mobiliers</b>	Envoyez votre demande par courrier à : Préfecture de la Haute-Marne BRGAE 89 Rue Victoire de la Marne CS 42011 52011 CHAUMONT Cedex  Certificat 11733*01 à télécharger via le lien ci-dessous : <a href="https://demarchesadministratives.fr/formulaires/cerfa-11733-01-demande-dinscription-sur-le-registre-des-revendeurs-dobjets-mobiliers">https://demarchesadministratives.fr/formulaires/cerfa-11733-01-demande-dinscription-sur-le-registre-des-revendeurs-dobjets-mobiliers</a>	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	03 25 30 22 13 <a href="mailto:pref-liste-electorale-generale@haute-marne.gouv.fr">pref-liste-electorale-generale@haute-marne.gouv.fr</a>
<b>Taxis et voitures de transport avec chauffeur (VTC)</b>	Démarches à réaliser en ligne via le lien ci-dessous : <a href="https://www.haute-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Professions-reglementees/Taxis-V.T.C.-V.M.D.T.R">https://www.haute-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Professions-reglementees/Taxis-V.T.C.-V.M.D.T.R</a>	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	03 25 30 22 21 <a href="mailto:pref-siv@haute-marne.gouv.fr">pref-siv@haute-marne.gouv.fr</a>
<b>Vidéo-protection</b>	Vous pouvez utiliser la téléprocédure disponible sur le site : <a href="http://www.interieur.gouv.fr/videoprotection/tele-procedure">http://www.interieur.gouv.fr/videoprotection/tele-procedure</a> OU Envoyer votre demande par courrier à : Préfecture de la Haute-Marne Service des Sécurités 89 Rue Victoire de la Marne CS 42011 52011 CHAUMONT Cedex	Ce service n'accueille pas le public	Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	03 25 30 22 06